Les ateliers de la reconstruction

SEMAINE DU 20 AVRIL - THÉMATIQUE #1 TRAVAIL

Diagnostic

La crise sanitaire a une dimension conjoncturelle, mais sa brutalité a d'ores et déjà engendré des changements profonds. Elle contraint beaucoup de Français et d'habitants des pays industrialisés à expérimenter de nouvelles modalités de travail, à interroger le sens de leur travail et peut-être un nouveau rapport au travail. Elle crée une inquiétude et un besoin de protection, pour les salariés ou les indépendants sur leur lieu de travail, comme pour ceux susceptibles de perdre leur emploi, ou l'ayant déjà perdu. Elle met également en lumière l'utilité sociale de certains métiers jusque-là peu valorisés, mais dont la continuité s'avère essentielle à la vie du pays, et nous fait envisager le travail, non plus seulement par son coût mais aussi par sa valeur. Enfin la crise, par sa profondeur et les dégâts qu'elle va engendrer, oblige à faire évoluer le fonctionnement du marché du travail durant la phase de reconstruction.

Questions

A. Télétravail.

Selon la Fondation Jean Jaurès, près de I salarié du privé sur 4 et I salarié du public sur 3 sont actuellement en télétravail - contre 3 % à le pratiquer occasionnellement en 2016. Des disparités évidentes existent : 77% des cadres disposent de l'équipement informatique et du logement nécessaires, contre 52% des employés et ouvriers.

- Comment faire du télétravail un outil pérenne?
- Quelles sont les bonnes pratiques que vous connaissez?

B. Inégalités.

Quand les trois quarts des cadres et des professions intermédiaires continuent de toucher leur salaire comme en temps normal, 4 artisans sur 10 déclarent aujourd'hui ne plus avoir de revenus. Le gouvernement a annoncé la mise en place de mesures de soutien pour les indépendants et un dispositif massif de chômage partiel, mais la prolongation de la période de confinement risque de se traduire par une fragilisation de certaines catégories d'actifs en termes de revenu, voire en termes de pérennité des emplois.

Dans ce contexte:

- Pensez-vous qu'il faille étendre les droits et les protections dont bénéficient les salariés aux autres catégories (artisans, commerçants, travailleurs de plateformes)? Si oui, lesquels?
- Pensez-vous que les syndicats ou les associations devraient défendre les intérêts de ces travailleurs?
 De quelle manière?

C. Reconnaissance.

Infirmiers et enseignants sont relativement moins bien payés en France que dans d'autres pays européens. La reconnaissance va au-delà de l'aspect financier et inclut la qualité de vie au travail, la prise en compte de la pénibilité, ou l'appréciation de la société : avant la crise, 44 % des actifs français jugeaient que leur travail était reconnu à sa juste valeur. La crise peut également générer une détresse forte chez les salariés qui constatent lors du confinement que leur fonction n'est en réalité pas indispensable à l'entreprise.

Dans ce contexte:

- Comment déterminer la reconnaissance financière d'après-crise ?
- Comment la financer à court et long termes ?
- Quelles autres formes de reconnaissance peuventêtre mises en oeuvre ?
- Comment rendre du prestige aux professions de première ligne ou celles jusque-là socialement dévalorisées?
- Hormis les soignants et les enseignants, quelles autres professions devraient être mieux valorisées?

D. Mobilité professionnelle.

Le monde économique de l'après Covid sera différent de celui que nous connaissions. Des entreprises auront disparu et plusieurs millions de salariés sortiront d'une période de chômage partiel. Les priorités économiques auront peut-être évolué.

- En cas d'augmentation du chômage, seriez-vous prêts à vous former à un nouvel emploi /changer de secteur d'activité, déménager?
- Quelle serait pour vous une formation réussie?
- À quelles conditions et avec quels accompagnements seriez-vous prêts à changer d'emploi/de secteur d'activité (e.g. industrie vers secteur agroalimentaire)?

Les ateliers de la reconstruction

SEMAINE DU 20 AVRIL - THÉMATIQUE #1 TRAVAIL

Encadré #1 - Réflexion sur l'après : Vue d'ensemble

Structure

Le 20 avril, dans la foulée de ce premier atelier introductif, un cycle de dix ateliers thématiques répartis en quatre grands défis sera lancé :

Défi n°I - Changer de modèle

- Thème I Après la crise : Réinventer le travail ? (semaine du 20 avril)
- Thème 2 Transition écologique : Penser un « après » écologique. (semaine du 27 avril)
- Thème 3 Régulation du capitalisme et soutenabilités. (semaine du 4 mai)

Défi n°2 - Construire de nouvelles solidarités

- Thème 4 Faire vivre l'esprit de solidarité. (semaine du 11 mai)
- Thème 5 Éducation, santé, environnement...: que doit faire la puissance publique après la crise ? (semaine du 18 mai)
- Thème 6 Santé : tirer les enseignements de la crise. (semaine du 25 mai)

Défi n°3 - Garantir notre souveraineté

- Thème 7 Mondialisation : de dépendances à la souveraineté. (semaine du 1 juin)
- Thème 8 Construire une Europe à la hauteur des enjeux. (semaine du 8 juin)

Défi n°4 - Restaurer la confiance pour consolider notre démocratie

- Thème 9 Face à la défiance, réinventer la démocratie. (semaine du 15 juin)
- Thème 10 Libertés, solidarités et nouveaux usages: quel avenir numérique pour la France et l'Europe? (semaine du 22 juin)

Cadrage

Avant chaque atelier, vous recevrez une fiche thématique, préparée par des experts, présentant les éléments clés du sujet. Cet outil a pour objectif d'aider à la formulation de propositions précises et d'idées de réformes.

Fréquence

En fonction du niveau d'appétence et de disponibilité de leurs adhérents, les animateurs pourront librement choisir de traiter un ou plusieurs thèmes au sein de chaque grand défi.

Autres canaux

En parallèle de ces ateliers, des consultations thématiques des adhérents seront lancées afin de faciliter encore davantage la participation des marcheurs.

Résultats

Toutes les contributions seront synthétisées par nos équipes au siège, étudiées par nos instances, et partagées régulièrement à tous les adhérents. Elles formeront le socle de la position du mouvement sur "le monde d'après".

Les ateliers de la reconstruction

SEMAINE DU 20 AVRIL - THÉMATIQUE #1 TRAVAIL

Encadré #2 - Point sur la méthode

Comment organiser l'atelier ?

Vous êtes un animateur local : Connectezvous sur votre espace animateur pour envoyer un message d'invitation aux membres de votre comité. Dans le mail d'invitation, pensez à rappeler le titre de l'atelier, son objectif, la date, le déroulé ainsi que les questions qui leur seront posées. Cela permettra aux participants de mieux préparer leurs interventions. Évitez d'envoyer une invitation moins de deux jours avant la date fixée.

Dans l'invitation, pensez également à préciser quel outil de communication vous souhaitez utiliser et les étapes à suivre pour se connecter. Dites-leur de tester l'outil chez eux en amont de l'atelier et de vous contacter en cas de problème. Si vous n'arrivez pas à répondre à leurs questions, n'hésitez pas à nous contacter (précisions ci-dessous).

Vous êtes un adhérent et souhaitez organiser un atelier: Contactez votre référent en proposant une date, une heure et le format pour se connecter à l'atelier. L'évènement sera publié par le référent sur la plateforme et une invitation sera envoyée par le référent à tous les adhérents qui souhaitent y participer à proximité de votre localisation (l'évènement et l'invitation comprendront votre e-mail afin que les adhérents puissent prendre contact avec vous).

Comment faire remonter la synthèse de l'atelier?

Une fois l'atelier terminé, faites-nous remonter la synthèse de vos réponses aux différentes questions en remplissant le formulaire suivant : https://enmarche.typeform.com/to/O3IFx9

Quels outils utiliser?

Durant toute la période de confinement, les ateliers devront se tenir à distance (numérique ou téléphonique). Nous vous recommandons

d'utiliser les outils détaillés dans le document que vous trouverez <u>ici.</u> Vous le retrouverez aussi dans votre espace animateur et dans le youtube-live de présentation accessible <u>ici</u>:

Pour vous aider dans la mise en place et prise en main des outils, vous pouvez nous contacter:

→ par e-mail : <u>territoires@en-marche.fr</u>

→ par téléphone :

Thomas ARNAUD: 06 32 36 21 12 ou Arthur NICOLAS: 06 13 44 42 59

Quelles règles suivre pour mener un atelier à distance ?

I. Résolvez vos problèmes techniques:

Vérifiez que vous savez bien vous servir du logiciel. Relisez les instructions de connexion et vérifiez que vos haut-parleurs, votre micro et votre Wi-Fl fonctionnent car les participants risquent de s'impatienter! Pensez à vous connecter à la salle de conférence avant l'heure prévue. En attendant que les autres participants se connectent, n'hésitez pas à relire la première partie de cette fiche de cadrage.

- 2. Préparez-vous : Avant l'atelier, rassemblez les notes ou informations dont vous pourriez avoir besoin. Réfléchissez vous-même aux questions posées et préparez quelques idées de relance pour stimuler les échanges. Voici quelques lectures qui pourraient vous être utiles :
- "À quoi ressemblera le travail après le confinement?" Lila Meghraoua (Usbek & Rica, 27 mars)
- → "Quel avenir pour le travail déconfiné" Chloé Morin, Jérôme Fourquet, Marie Le Ver (Fondation Jean-Jaurès, 8 avril)
- → "<u>Premières leçons de la crise</u>" Laurent Berger (Terra Nova, 27 mars)
- ** "La crise du Covid-19, révélatrice ou amplificatrice des inégalités?" Julien Damon (Institut Montaigne, I avril)

Les ateliers de la reconstruction

SEMAINE DU 20 AVRIL - THÉMATIQUE #1 TRAVAIL

- <u>**En immersion dans la France confinée épisode 3"</u> Jérôme Fourquet, Marie Gariazzo (Fondation Jean-Jaures, 9 avril)
- **3. Les rôles :** L'animateur devra jouer le rôle du modérateur. Nous vous recommandons de nommer, en début d'atelier, un rapporteur en charge de la rédaction de la synthèse des réponses et de noter le nombre de participants.
- **4. Rappelez l'ordre du jour :** Il est impératif que tout le monde soit sur la même longueur d'onde. Pensez donc bien à rappeler le contexte et déroulé de l'atelier.
- 5. Rappelez les règles spécifiques à ce format atypique: Demandez dès le début de l'atelier à tous les participants de couper leur micro et de ne le réactiver que lorsqu'ils sont invités à prendre la parole. Cela permettra d'éviter les bruits de fond.
- **6. Rappelez nos valeurs :** Il convient comme toujours de rester fidèles à nos valeurs :
- → Bienveillance
- → Non-jugement (aucune idée n'est mauvaise a priori)
- → Inclusion (chacun doit pouvoir s'exprimer)
- → Intelligence collective (chercher la convergence après un temps d'expression personnelle)
- 7. Soyez direct: L'une des difficultés lors des réunions en ligne consiste à savoir qui doit intervenir. Il peut arriver que tout le monde se mette à parler en même temps ou, au contraire, qu'une intervention soit suivie d'un long blanc. Pour éviter ces moments de confusion, posez des questions en nommant certains participants. Cela permettra à chacun de se faire entendre.

- 8. Restez attentif aux autres: si vous présentez des informations en illustrant votre propos à l'aide de documents, assurez-vous que tout le monde suit. Configurez un partage d'écran pour capter l'attention de votre auditoire, et veillez à ce que tout le monde reste sur la même longueur d'onde. Attention: si vous partagez votre écran, pensez à fermer les programmes ou notifications d'e-mails, d'appels téléphoniques ou de messages instantanés.
- **9. Personnalisez vos réunions :** les réunions en ligne, par téléphone ou virtuelles, sont parfois très ennuyeuses. Vous ne pouvez pas compter sur le langage corporel pour interpréter les réactions des participants ou pour voir s'ils suivent. Pour que votre auditoire reste attentif, soyez aussi avenant que si vous étiez tous dans la même salle. Un ton énergique vous permettra de garder l'attention des autres participants. Empêchez-les de « décrocher » en vous adressant directement à eux par exemple.
- 10. Pensez à la synthèse: Pensez à consacrer les 10 dernières minutes de l'atelier à la formulation de la synthèse des réponses aux questions (celles que vous aurez eu le temps d'aborder). Cherchez, dans la mesure du possible, à faire converger les participants vers une position commune.